

Comptabilité - Exercice 2004 - Décisions d'octroi et de versement de subventions et participations

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le décret n° 2003.301 du 2 avril 2003 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes prévoit notamment qu'en matière de subvention, le paiement est subordonné à une décision de l'autorité compétente. Cette décision peut être le budget primitif (budget principal et budgets annexes, états annexes) lorsque le bénéficiaire de la subvention et le montant de celle-ci sont individualisés, ou une délibération du Conseil Municipal.

Le vote du budget primitif 2004 interviendra le 16 février 2004.

Aussi, pour permettre le versement :

- des sommes venant à échéance avant cette date au titre des conventions et avenants passés par la commune,

- de tout ou partie des subventions accordées aux associations de notre ville, leur assurant un fonctionnement correct,

le Conseil Municipal est appelé :

- à décider d'attribuer et de verser, après réception de la délibération exécutoire, les subventions et participations suivantes qui représentent un montant global de 4 673 448,09 € et d'inscrire par anticipation au budget les crédits s'y rapportant,

- à autoriser M. le Maire à signer les conventions et avenants s'y rapportant.

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
Service 200 65 024 6574 65 311 6574 65 311 6574 4801	Fêtes et cérémonies - Subvention de fonctionnement Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Subvention de fonctionnement - Écoles de Musique Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Subvention de fonctionnement - Harmonie Municipale	38 800,00 5 511,00 14 095,00	38 800,00 5 511,00 14 095,00	Comité des Fêtes Harmonie Municipale Harmonie Municipale	Organisation du carnaval Convention 10/07/03 Convention 10/07/03
Service 400 65 23 6571 1 624	Enseignement Supérieur - Subvention d'équipement - État	61 000,00	61 000,00	UFR Médecine Pharmacie	Versement en janvier - Convention
Service 10042 65 422 6574	Sport et Jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subvention de fonctionnement	60 420,00	60 420,00	Centre International de Séjour	Versement février 2004
Service 10800 65 020 6574	Administration générale de la collectivité - Subvention de fonctionnement	40 000,00	40 000,00	Maison du Temps et de la Mobilité	Organisation Biennale du Temps 2004 - Délibération 18/12/2003 - Convention
Service 20200 65 520 65736	Interventions sociales - Services communs - Subvention de fonctionnement au CCAS	1 343 276,00	1 343 276,00	CCAS	Fonctionnement janvier et février 2004 - Versement mensuel de 671 638 €
Service 20300 65 40 6574 4824	Sport et Jeunesse - Services communs - Subvention de fonctionnement au sport de haut niveau	122 384,00	122 384,00	BBCD - BRC - ESB«F» - ESB«M»	Mensualisation des Contrats d'Objectifs janvier - février 2004
Service 20400 65 020 6574	Administration générale de la collectivité - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	152 450,00	152 450,00	Comité des Oeuvres sociales du personnel de la Ville de Besançon	Versement sur note de service
Service 30100 65 824 6572 82017 65 824 6572 99007	Autres opérations d'aménagement urbain - Subvention d'équipement - Ravalement de façades Autres opérations d'aménagement urbain - Subvention d'équipement - ZAC Ilot Pasteur	30 000,00 1 600 000,00	30 000,00 1 600 000,00	Divers dossiers SEDD	Suivant délibérations Premier versement en janvier - Versement sur appel de fonds de la SEDD
Service 30200 65 95 6574 89053	Aides au commerce et aux services marchands - Subvention de fonctionnement - OTSI Développement et Promotion	71 949,00	71 948,25	Office du Tourisme	Versement sur note de service

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
Service 41000 65 313 6574	Culture - Théâtres - Subvention de fonctionnement	460 314,00	334 058,00	Association Espace Besançon Planoise Centre Dramatique National de Franche-Comté	Échéance 01/02/2004 - Contrat 31/01/2003 Échéance 15/02/2004 - Contrat 06/03/2002
Service 41028 65 311 6574	Culture - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Subvention de fonctionnement	336 221,00	336 221,00	Opéra Théâtre de Besançon Didier BRUNEL	Échéance 01/02/2004 - Contrat 10/07/2002
Service 44000 65 64 6574 93013	Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Antenne Petite Enfance - Crèches haltes garderies	12 630,00	12 630,00	Antenne Petite Enfance	Versement par douzième, soit 6 315 € par mois
65 64 6574 95029	Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Antenne Petite Enfance - CLSH	352,00	351,34	Antenne Petite Enfance	Versement par douzième, soit 175,67 € par mois
65 64 6574 93014	Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Maison Verte	5 761,00	5 760,50	Maison Verte	Versement par douzième, soit 2 880,25 € par mois
65 64 6574 94022	Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Mutualité du Doubs - Relais assistantes maternelles	3 589,00	3 589,00	Mutualité du Doubs	Versement par douzième, soit 1 794,50 € par mois
Service 47030 65 422 6574	Sport et Jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subventions de fonctionnement	199 711,00	35 150,00	MJC Palente	Versements sur notes de service : 1er acompte en janvier 2004 - Convention du 15/05/2003
			32 395,00	Comité Quartier Rosemont/ Saint-Ferjeux	1er acompte en janvier 2004 - Convention du 07/03/2003
			28 585,00	ASEP Foyer Jeunes Travailleurs	1er acompte en janvier 2004 - Convention du 17/03/2003
			24 416,00	MJC/Besançon Clairs-Soleils	1er acompte en janvier 2004 - Convention du 14/04/2003
			79 165,00	Les Francas	1er acompte en février 2004 après réception projet budget 2004 - Convention du 21/12/2001
Service 47040 65 522 6574	Interventions sociales - Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence - Subvention de fonctionnement	104 697,00	92 812,00	ADDSEA	Versements sur notes de service : 1er acompte en janvier 2004 - Avenant du 03/10/2001
			11 885,00	AAVI	1er acompte en février 2004 - Convention du 30/09/2003
Service 47041 65 422 6574	Sport et Jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subvention de fonctionnement	10 290,00	10 290,00	Centre Information Jeunesse de Franche-Comté	Versement sur note de service 1er acompte en janvier 2004 - Convention du 03/06/2003
	Total général	4 673 450,00	4 673 448,09		

Sur avis favorable de la Commission du Budget, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 26 janvier 2004.